



## Attention aux poux

publié le 02/10/2019

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que des cas de poux nous ont été signalés pour un certain nombre d'élèves.

Afin d'éradiquer ces parasites nous vous recommandons d'appliquer les mesures suivantes : traiter les têtes bien sûr mais également et surtout tous les vêtements et literie. Ventilez très largement les chambres : les poux n'aiment pas le froid ; vous pouvez laisser s'aérer les vêtements 72h au froid, les poux n'y survivront pas.

Des mesures ont été prises au sein du collège mais veuillez vérifier régulièrement la tête de votre enfant.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre coopération et vous prie de recevoir mes sincères salutations.

L'infirmière scolaire,  
Mme Cornelis